



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

Solidarité Nationale : Le gros « couac » de SFR ! Plus de 6 000 salariés au chômage partiel

Altice France et ses entreprises du pôle télécom (SFR, SRR, SMR, SFR Fibre, Completel, SFR Business Distribution, Hivory, SFR FTTH, SFR Distribution) ont annoncé vouloir déposer auprès de l'administration du travail une demande pour mettre en chômage partiel plus de 6.000 salariés soit quelque 60% des effectifs.

Dans le contexte actuel où s'organise la solidarité, la CFDT du pôle Télécom d'Altice France dénonce catégoriquement le procédé qui est à l'oeuvre.

En effet, s'il est certain que nos entreprises seront, comme toutes les autres, affectées d'une manière ou d'une autre par les mesures exceptionnelles de confinement qui s'imposent à beaucoup, il est tout aussi évident que par sa taille et sa nature, notre entreprise est l'une des plus mal placées pour faire appel au chômage partiel.

Solidarité Nationale : Le gros « couac » de SFR ! Plus de 6 000 salariés au chômage partiel

Alice France et ses entreprises du pôle Télécom (SFR, SFR, SFR, SFR Fibre, Completel, SFR Business Distribution, Hivory, SFR FTTH, SFR Distribution) ont annoncé vouloir déposer auprès de l'administration du travail une demande pour mettre en chômage partiel plus de 6 000 salariés soit quelque 10% des effectifs.

Dans le contexte actuel où s'organise la solidarité, la CFDT du pôle Télécom d'Alice France demande collectivement la procédure qui est à l'œuvre.

En effet, il est certain que nos entreprises (avec, comme toutes les autres, affectées d'une mesure ou d'une autre par les mesures exceptionnelles de confinement qui s'appliquent à beaucoup, il est tout aussi évident que par sa taille et sa nature, notre entreprise est l'une des plus mal placées pour faire appel au chômage partiel.

Rappelons en effet les réalités suivantes :

- Le chômage partiel revient à faire indemniser par la collectivité nationale le financement de la mesure salariale des salariés concernés pendant la période antérieure ; durant cette même période les salariés concernés se voient amputer d'un tiers 10% de leur salaire mensuel nettoyé.
- Cet effet d'aubaine de faire passer sur la collectivité le coût du chômage partiel conduit nos dirigeants à prendre des risques sur la maintenance du Réseau en positionnant au chômage des populations obsolètes en PCA (Plan de Continuité d'Activité).
- Le pôle Télécom d'Alice France est constitué d'une part de boutiques où sont travaillés les vendeurs ne pouvant assurément ni effectuer leur travail en présentiel (les boutiques sont fermées) ni à distance (par internet, d'autre part de milliers d'autres salariés de l'opérateur Télécom qui peuvent parfaitement continuer de travailler à distance, si tant est que l'entreprise veuille tenir ses équipes (pour les quelques uns qui ne le peuvent pas déjà).
- Les clients en pain ne résistent pas soudainement leurs abonnements, que ce soit les particuliers comme les professionnels ; au contraire, la période montre que les connexions augmentent – et les factures avec. La justification économique qualifiée de « charistique » par la direction n'est donc absolument pas crédible.
- Il y a 3 ans, le groupe a déjà procédé à la suppression de 5 000 emplois sur son pôle Télécom (sur 15 000) et paye encore aujourd'hui la désorganisation et la charge de travail qui en découlent.

La CFDT rappelle depuis cette annonce des centaines de témoignages de la part de salariés venus de tout le territoire métropolitain et d'outre-mer, en provenance de tous les métiers, pour dénoncer cette attitude indigne quand d'autres prennent chaque minute de leur temps pour travailler nos sites. Ce comportement – et l'usage qui en découle – est cruellement ressenti par les salariés et trouve un écho tout aussi négatif auprès des clients qui font confiance à notre entreprise, à ses réseaux et à ses salariés.

La CFDT soutient les salariés et dénonce avec la plus grande rigueur ce projet feroce et cynique qui vise à leur profit de la démission collective pour préserver des résultats économiques qui ne seront certainement pas satisfaisants à l'échelle de l'exercice en cours et en comparaison des autres sociétés comparables du secteur.

La CFDT demande enfin que les Instances Représentatives du Personnel soient véritablement consultées et que les justifications précises soient apportées aux mesures envisagées, à travers un dialogue solide et étayé.

Documents

[Solidarité Nationale : Le gros « couac » de SFR ! Plus de 6 000 salariés au chômage partiel](#)